

Emmanuelle de Ruffi de Pontevès

L'interprétation de *cuando* et de *quand* dans l'historiographie de l'espagnol et du français : étude terminologique et conceptuelle (de 1492 à la fin du XVIII^e siècle)

1. Introduction

Cet article s'intéresse à l'interprétation de *cuando* dans la grammaire espagnole et de *quand* dans la grammaire française depuis les débuts de la grammatisation¹ jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, plus spécifiquement dans leur emploi « temporel affirmatif », c'est-à-dire dans des phrases du type *lo haré cuando vengas* / *je le ferai quand tu viendras* ou *cuando la llamó su padre, se sobresaltó* / *quand son père l'appela, elle sursauta*, sachant qu'actuellement ces éléments ne sont pas interprétés de la même façon dans les deux pays : en espagnol, dans les phrases ci-dessus *cuando* est considéré comme un adverbe relatif, introduisant une subordonnée relative sans antécédent exprimé, alors qu'en français *quand* est considéré comme une conjonction de subordination, introduisant une subordonnée circonstancielle de temps. Cette différence d'approche pose des problèmes très concrets d'enseignement, quand il s'agit par exemple d'expliquer à des apprenants francophones de l'espagnol l'équivalence entre *quand* + indicatif futur et *cuando* + subjonctif présent.

La grammatisation commence véritablement, d'après Auroux, à la fin du XV^e siècle (1995, p. 13), avec, pour l'espagnol, la publication de la grammaire de Nebrija (1492), qui constitue donc le point de départ de mon corpus², dont les 42 grammaires se répartissent de la façon suivante³ :

¹ Processus consistant, d'après Sylvain Auroux, « à *décrire* et à *outiller* une langue sur la base des deux technologies, qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire » (1995, p. 28).

² J'ai sélectionné les grammaires de mon corpus en m'appuyant essentiellement pour l'espagnol sur Gómez Asencio (1981), Calero Vaquera (1986), Kovacci (1995), Sarmiento (1995), Niederehe (2001), et Girón Alconchel (2007), et pour le français sur Chevalier (1994), Denis et Sancier-Château (1994), Auroux et Clérico (1995), et Swiggers (2015).

³ Il n'y a pas encore pendant cette période de grammaires générales écrites en espagnol. Je m'intéresserai dans une autre publication aux grammaires de l'espagnol à destination des francophones.

| | XV | XVI | XVII | XVIII | Total |
|--------------------------------------|----|-----|------|-------|-------|
| Grammaires de l'espagnol en espagnol | 1 | 2 | 3 | 7 | 13 |
| Grammaires du français en français | 0 | 5 | 6 | 11 | 22 |
| Grammaires générales en français | 0 | 0 | 1 | 6 | 7 |
| Total | 1 | 7 | 10 | 24 | 42 |

Pour mieux comprendre la variété des situations observées au cours des siècles, nous allons tenter tout d'abord de cerner les propriétés des éléments complexes que sont *cuando* et *quand*, en nous appuyant sur l'éclairage fourni par deux grammaires actuelles.

2. Regards croisés

2.1 Regard des académiciens sur *cuando*

Dans la grammaire publiée en 2009 par la *Real Academia Española* (RAE) et la *Asociación de Academias de la Lengua Española* (ASALE), les relatifs, les interrogatifs, et les exclamatifs sont étudiés ensemble parce qu'ils présentent des traits lexicaux et morphologiques similaires et qu'ils font tous référence à une variable inconnue. Cependant, les relatifs présentent la particularité d'avoir un antécédent :

No obstante, los relativos se diferencian de los interrogativos y exclamativos en que tienen antecedente, sea expreso o tácito, y es este elemento el que identifica el valor de la variable contenida en la subordinada (p. 1557-1558).

Cuando, équivalent à « el momento en que » (p. 51), possède un antécédent implicite : c'est donc un relatif. Or, en tant que modificateur du groupe verbal, c'est aussi un adverbe, ce pourquoi les auteurs de cette grammaire le classent, avec *como*, *donde*, *adonde* et *cuanto*, dans les « adverbos relativos », en prenant pour exemple *cuando llegues* (p. 1560-1561).

Les relatifs sans antécédent exprimé introduisent les relatives sans antécédent exprimé que nous avons mentionnées en introduction, appelées aussi « relativas libres » et analysées comme des groupes nominaux ou prépositionnels :

Predomina hoy el análisis de las relativas libres como grupos sintácticos (nominales o preposicionales) que incorporan léxicamente el significado de su antecedente, de forma que este denota personas, cosas, tiempos, lugares o modos. El adverbio *cuando* en *cuando sonó el teléfono* aporta el significado del grupo preposicional *en el momento en que*. Esta paráfrasis contiene un relativo (*que*), pero también su antecedente (*momento*). La función del grupo relativo *en que* es la de complemento circunstancial de *sonó* en la paráfrasis *en el momento en que sonó*, pero el adverbio *cuando* integra o lexicaliza, como se ve, la información que

aporta el grupo relativo y la que corresponde a su antecedente. [...] Así pues, *cuando* es el complemento circunstancial de *sonó* en *cuando sonó el teléfono*. A su vez, la relativa libre, en su conjunto (*cuando sonó el teléfono*), lo será respecto de algún predicado que aquí no se menciona (por ejemplo, *se sobresaltó*) (p. 1595).

Il est donc insisté sur la fonction syntaxique exercée par le relatif, et notamment *cuando*, analysé comme un complément circonstanciel. Ces deux facettes, adverbiale et relative, de *cuando* et de ses semblables, expliquent la difficulté historique que les grammairiens ont eue à classer les propositions que ces éléments introduisaient, qui héritent de cette dualité :

La tradicional ambivalencia de las relativas encabezadas por adverbios se debe a que se identifican en algunas gramáticas clásicas dos propiedades de estas construcciones. [...] se analizaban como oraciones *adverbiales* porque suelen ejercer la función de complemento circunstancial (característica de los adverbios); pero, a la vez, están encabezadas por relativos, y todos los miembros de esta clase de palabras ejercen alguna función sintáctica respecto de algún predicado (sujeto, complemento directo, etc.), a diferencia de las conjunciones subordinantes (p. 1595).

C'est donc le fait qu'ils exercent une fonction syntaxique dans la proposition qu'ils introduisent qui distingue les adverbes relatifs des conjonctions, catégories dont il est reconnu qu'elles sont l'objet de polémiques :

Los límites entre las categorías de adverbio relativo y conjunción subordinante son imprecisos. Se reconoce hoy por lo general que la clasificación de muchas de estas partículas en grupo o en otro es sumamente polémica. [...].

Debe señalarse, ante todo, que los adverbios relativos son argumentos o adjuntos de algún predicado, y pueden ser también atributos. Las conjunciones no pueden desempeñar ninguna de estas funciones. Así pues, el relativo *cuando*, en *cuando tú trabajabas* es el complemento circunstancial de *trabajabas* y denota el período en el que esa situación tenía lugar (p. 2469).

Deux autres raisons ont pu jouer dans la confusion historiquement observée dans l'analyse des subordonnées introduites par des adverbes relatifs : d'une part, ces derniers jouent, comme les conjonctions de subordination, le rôle d'éléments subordonnants (p. 1595), et d'autre part, dans certains contextes, ils ne peuvent plus s'interpréter comme des compléments circonstanciels et deviennent de véritables conjonctions de subordination (conditionnelle, causale ou concessive dans le cas de *cuando*) :

Pudo influir asimismo el hecho de que los adverbios relativos han perdido en ciertos contextos su capacidad para interpretarse como complementos circunstanciales de un predicado verbal y han acabado integrándose por completo en el paradigma de las conjunciones subordinantes, como sucede en *será verdad, cuando tú lo dices* (donde *cuando* alterna con *sí*) (p. 1595).

Ainsi, tel qu'il apparaît dans ces analyses, *quando* en emploi temporel affirmatif possède une « triple personnalité » que l'on peut résumer de la façon suivante : il a une fonction de modificateur du groupe verbal dans la subordonnée qu'il introduit (ce qui justifie son classement dans les adverbes), il possède un antécédent implicite (ce qui en fait un relatif), et enfin c'est un élément subordonnant (ce qui le rapproche d'une conjonction).

2.2 Regard français sur *quand*

A défaut de disposer d'analyses récentes de l'Académie française, puisque l'unique grammaire issue de cette institution date de 1932, nous utiliserons les analyses produites pour *quand* dans une grammaire française actuelle largement utilisée en milieu universitaire, la *Grammaire méthodique du français* de Riegel, Pellat et Rioul (4^e éd., 2009), à laquelle Swiggers donne le statut d'« ouvrage de référence », la qualifiant également de « très solide grammaire de consultation » et d'« ouvrage de réflexion théorique » (2015, p. 545).

Dans cet ouvrage, *quand* est analysé comme une conjonction de subordination (p. 792), qui introduit une proposition circonstancielle « de situation » (p. 847), plus précisément une temporelle, bien qu'elle puisse également recevoir des valeurs conditionnelles (p. 848).

La question des relatifs est abordée par ces auteurs à partir des propositions relatives :

Les propositions relatives sont des propositions subordonnées qui sont introduites par un terme relatif, pronom, ou, plus rarement, déterminant.

Ces termes se répartissent en deux séries :

- Les cinq formes simples du pronom relatif : *qui, que, quoi, dont, où*.
- Le relatif composé *lequel*, pronom ou déterminant [...].

Toutes ces formes [...], sauf *dont*, la seule à être exclusivement pronom relatif, peuvent être considérées comme des proformes indéfinies qui fonctionnent comme termes introducteurs d'une proposition relative (adjective, substantive, adverbiale ou prédicative), ou d'une interrogative partielle (directe ou indirecte) (p. 794).

Ces auteurs opèrent donc eux aussi un rapprochement entre relatifs et interrogatifs. Ils précisent que le pronom relatif cumule trois fonctions :

- Une fonction démarcative. Il introduit la proposition relative, dont il constitue l'opérateur de subordination ou complémentateur, marquant ainsi une frontière de proposition enchâssée (p. 795).
- Une fonction anaphorique. Il est, dans le cas de la relative adjective, coréférent à son antécédent [...] qu'il représente dans la structure de la relative (p. 795).
- Une fonction casuelle. Sa forme varie essentiellement selon sa fonction grammaticale dans la relative (p. 796).

En ce qui concerne plus précisément les relatives sans antécédent, qu'ils nomment « relatives substantives indéfinies » (p. 816), ces auteurs remarquent qu'

on peut rapprocher des relatives sans antécédent les subordonnées introduites par *quand* lorsque celles-ci, en particulier après une préposition, sont des substituts d'un GN (*quand* peut être remplacé par *le moment où*) : *J'ai mis de l'argent de côté pour quand je serai à la retraite* (p. 818).

Ainsi, selon ces auteurs, *quand je serai à la retraite* est proche d'une relative sans antécédent dans *J'ai mis de l'argent de côté pour quand je serai à la retraite* mais ne l'est pas dans *Je le ferai quand je serai à la retraite*.

Ces auteurs notent également qu'

on trouve en outre des relatives locatives sans antécédent introduites par *où* : le pronom est complément de lieu dans la relative ; la relative est complément du verbe de la principale, elle occupe la position de complément indirect ou de complément direct et dans ce dernier cas est très proche de certaines constructions interrogatives indirectes :

J'irai où vous allez. [...] Je n'ai pas où passer la nuit (p. 817).

Mais si *où* est un complément circonstanciel de lieu dans *J'irai où vous allez*, pourquoi *quand* n'est-il pas un complément circonstanciel de temps dans *Je partirai quand vous partirez ?* Et ce d'autant plus que, lorsqu'il est un « adverbe interrogatif », *quand* est considéré comme ayant une fonction dans la proposition qu'il introduit :

Où, quand, comment, pourquoi, etc. sont généralement considérés comme des adverbes d'interrogation partielle. En fait, ils représentent l'amalgame de la marque du type de phrase interrogatif et d'une fonction (complément de lieu, de temps, etc.) dans la phrase interrogative, ce qui leur confère les propriétés syntaxiques et interprétatives des autres pronoms interrogatifs (p. 649).

On peut légitimement se demander pourquoi, si *quand* est un complément circonstanciel de temps dans une proposition interrogative, il ne l'est plus dans la proposition affirmative.

Loin de prétendre comparer exhaustivement la situation actuelle dans les deux pays sur la base de ces deux ouvrages, il ne s'agissait ici que de chercher à comprendre ce que recouvre la différence de dénomination observée, à savoir un contraste entre une approche qui privilégie la facette conjonctive, en reléguant à des cas marginaux l'existence de la facette relative, et une approche qui donne la préférence aux facettes adverbiale et relative, tout en reconnaissant l'existence de la facette conjonctive. Cela va nous permettre de mieux comprendre les situations que nous allons observer au fil des siècles.

3. Fin du XV^e siècle et XVI^e siècle

Comme nous l'avons dit, le processus de grammatisation commence avec Nebrija (1492)⁴, qui classe *cuando* en emploi temporel affirmatif dans les conjonctions, et plus particulièrement dans les conjonctions « continuatives » :

Otras son para continuar como diziendo io leo mientras tu oies, io leere cuando tu quisieres, tu lo haras como io lo quisiere. Estas conjunciones mientras, cuando, como, continuan las clausulas de arriba con las de abaxo: τ en esta manera todas las conjunciones se pueden llamar continuativas (Libro tercero, cap. XVII).

Le processus ainsi amorcé ne reprend pour l'espagnol que dans la seconde moitié du XVI^e siècle, ce qui coïncide avec le moment où les premières grammaires du français écrites en français sont publiées. Le nombre de grammaires produites est encore faible, et mon corpus ne se compose pour ce siècle que de sept grammaires, qui fournissent peu d'éléments en ce qui concerne *cuando* et *quand* : *cuando* est absent aussi bien dans la grammaire de Villalón (1558) que dans la deuxième grammaire anonyme de Lovaina (1559), et *quand* n'est mentionné ni par Meurier (1557) ni par Bosquet (1586). La Ramée (1572) l'inclut dans les adverbes de temps, mais sans exemples, et Estienne (1557) le classe dans les adverbes qui signifient le temps, mais simplement dans le contexte de l'interrogation. Seul Meigret (1550) le définit dans son emploi temporel affirmatif : c'est alors un adverbe « continuatif de tous temps » :

Mais nous en avons d'autres qui sont continuatifs de tous temps : comme *lors*, *quand*, *alors* : et se joignent à tous temps : comme *je dors*, *dormais*, *dormis*, *ai dormi*, *dormirai*, *lors que tu fais*, *faisais*, *fis*, *as fait*, *et feras*⁵ (p. 127).

Cet auteur ajoute que *quand* peut aussi être « interrogatif de tous temps ». Il ne fait pas apparaître *quand* dans les listes de conjonctions, mais, dans le livre traitant des temps des verbes, il semble le mentionner en tant que conjonction :

Au demeurant, le conjonctif n'a qu'un futur, qui se forme du futur de l'indicatif d'*avoir* et de l'infinitif prétérit du verbe: comme *quand je l'aurai vu*, *je marchanderai*. Ni ne vois point de raison qu'on le doive tenir pour futur de l'indicatif: vu qu'à peine le trouverons-nous (comme je crois) usurpé en la langue française sans conjonction ou verbe: de vrai, nous disons bien *j'aime*, sans adjonction, en signifiant que je suis amoureux, nous ne dirons pas pourtant *j'aurai aimé*, qu'il ne faille quelque autre verbe pour y parfaire quelque sens: là où nous disons bien *j'aimerai*, qui signifie que je serai amoureux (p. 72).

⁴ Pour chaque grammaire (sauf celles de la RAE), j'indiquerai entre parenthèses après l'auteur la date de la première édition, mais le numéro de page des citations se référera à l'édition que j'ai consultée, qui figure dans la bibliographie. Pour la RAE les dates indiquées entre parenthèses sont celles des différentes éditions consultées.

⁵ J'ai modernisé l'orthographe dans les citations de cet ouvrage. En particulier, *quand* y est orthographié *qant*.

4. XVII^e siècle

Au XVII^e siècle le processus de grammatisation se poursuit, mais le nombre d'ouvrages produits reste encore modeste. Sur les dix grammaires que compte mon corpus, la seule grammaire générale est celle d'Arnauld et Lancelot (1660), dans laquelle *quand* n'est pas mentionné.

4.1 Grammaires de l'espagnol écrites en espagnol

Ces trois grammaires se concentrent sur moins d'un demi-siècle, entre 1614 (Patón) et 1651 (Villar). Chez Patón comme chez Villar, *quando* n'apparaît pas. En revanche, il apparaît chez Correas (1625), qui lui attribue une double nature adverbiale et conjonctive : en effet, après l'avoir classé dans les adverbes de temps, mais sans fournir d'exemples, il évoque le fait que les conjonctions pourraient être considérées comme un sous-groupe des adverbes : « I lo mismo será en las *Conjunziones é Interjeziones*, qe pudieran mui bien poner-se por espezies de *Adverbios* » (p. 218). Cette conviction est réaffirmée dans l'introduction et la conclusion de sa partie sur les conjonctions (p. 219 et p. 223), où *quando* figure parmi les conjonctions « continuativas », avec l'exemple « *Yo iré cuando tú qieres* » (p. 223). Correas perçoit donc bien la nature conjonctive de *quando* en emploi temporel affirmatif, sans considérer pour autant qu'il perde sa nature adverbiale, les conjonctions faisant partie des adverbes.

4.2 Grammaires du français écrites en français

Ces six grammaires s'échelonnent de 1607 à 1696. Chez Chiflet (1659), qui le classe dans les adverbes « du temps », mais toujours dans des énoncés interrogatifs, *quand* n'apparaît pas dans son emploi temporel affirmatif. Chez les cinq auteurs qui mentionnent cet emploi, la dimension adverbiale est évoquée. C'est même la seule que l'on trouve chez Irson (1656) et Vairasse d'Allais (1681) : Irson ne cite *quand* ni dans les adverbes ni dans les conjonctions, mais le qualifie au fil du texte de « petit mot », de « particule » ou de « particule adverbiale », le faisant apparaître non loin de cette dernière expression dans l'exemple « *j'auois écrit quand vous m'estes venu visiter* » (p. 27). Vairasse d'Allais classe *quand* dans les adverbes « du tems indifférent » et « d'interroger », et ne le fait pas figurer dans les conjonctions. Au fil du texte, *quand* est qualifié plusieurs fois d'« adverbe » ou « adverbe de tems » quand il est utilisé dans des exemples comme « *Nous vous payerons quand nous aurons reçu notre argent* » (p. 204).

Le doute subsiste en ce qui concerne l'analyse de Maupas (1607) et Oudin (1632). Le premier classe tout d'abord *quand* dans les adverbes de temps, puis le fait apparaître dans les conjonctions « discrétives et adversatives », en ajoutant :

« *Maisque, Quand, Lorsque, Alors-que*; sont adverbess de temps & à divers esgard conjonctions, & valent *Cùm, Quandò, Dùm* ». Ainsi, Maupas assume le fait que certains éléments, dont *quand*, puissent appartenir à deux classes de mots, comme le confirme la terminologie employée au fil du texte pour mentionner cet élément : « formule conjonctive » (où *quand* est associé à *lorsque* et à *si*), « formule adverbiale » (emploi associé à l'exemple « quand i'auray achevé cet œuvre, ie le communiqueray au public »), ou encore « formules d'adverbess qui suspendent le sens, et insinuent une suite » (emploi associé à l'exemple « Quand ie fus né »). Cependant, si les exemples ci-dessus montrent clairement que l'auteur perçoit la dimension adverbiale de *quand* dans son emploi temporel affirmatif, je n'en ai pas trouvé prouvant qu'il perçoive aussi clairement la dimension conjonctive de *quand* dans cet emploi, même si l'association fréquente avec *lorsque* semble le suggérer.

Oudin classe *quand* dans les « adverbess du temps », avec cette remarque :

Lorsque plusieurs verbes se construisent en une période, le premier recevant cet adverbe, les autres ont *que* pour conjonctive sans répéter ledit *quand*, v. g. *Quand de telles affaires arrivent, et qu'on les néglige, etc.*⁶ (p. 275-276).

Quand apparaît ensuite comme « adverbe de temps indéterminé » servant à interroger, puis il est classé avec *quand bien* et *quoy que* dans les conjonctions « de discerner ». Oudin n'évoque pas de conjonctions « temporelles ». Cependant, il note au sujet de *si* dans le paragraphe consacré aux « conditionnelles » que « les estrangers confondent *si* & *quand*, toutesfois la différence y est fort grande, car *quand* denote le temps & iamais la condition » (p. 303). D'autre part, s'il qualifie *quand* en emploi temporel affirmatif d'adverbe à deux reprises au fil du texte (p. 189 et p. 190), il semblerait, sans que la rédaction soit très claire, qu'il considère également *quand* comme une « particule conjonctive » (p. 146-147). Cet auteur perçoit donc la dimension adverbiale de *quand* en emploi temporel affirmatif, et il semblerait, sans certitude, qu'il perçoive également sa dimension conjonctive.

La Touche (1696) est le seul auteur chez lequel *quand* en emploi temporel affirmatif apparaît à la fois comme un adverbe et comme une conjonction : bien qu'il classe simplement *quand* dans les adverbess de temps, sans précision supplémentaire, et ne le fasse pas figurer dans les conjonctions, il le présente au fil du texte en emploi temporel affirmatif soit comme un adverbe, soit comme une conjonction :

⁶ Orthographe modernisée.

On prononce aussi le *d* comme un *t* devant une voyelle dans *grand* & *second*. [...] Il a encore le même son dans l'adverbe *quand* [...] ; Exemples : *quand irez-vous ? quand un homme est habile*. [...] prononcez *quan tirez-vous ? quan tun homme est habile* [...] (p. 13).

On se sert de ce Tems [le parfait défini double] dans le même sens que le Défini simple, & la seule différence qu'il y a c'est que celui-ci doit toujours être joint à un autre verbe et précédé des conjonctions suivantes : *quand, lors que, comme, dès que, si tôt que* [...]. Exemples : *Quand j'eus dîné* je montai à cheval [...] (p. 242).

Notons avant de quitter le XVII^e siècle que l'opinion d'Irson et de Vairasse d'Allais qui ne voient dans cet emploi de *quand* qu'une dimension adverbiale se reflète dans le *Dictionnaire* de l'Académie française de 1694 : *quand* y est considéré comme un adverbe de temps quand il signifie « Lorsque, dans le temps que, dans quel temps », ce qui est illustré en particulier par les exemples « *Quand Dieu crea le monde* » et « *Quand sera-ce que vous nous viendrez voir?* ». Il n'est considéré comme une conjonction que dans des exemples du type « *Quand ainsi seroit, que vous en reviendrait-il?* ».

5. XVIII^e siècle

Le processus de grammatisation s'amplifie, surtout, en ce qui concerne l'espagnol, dans la deuxième moitié du siècle. Le corpus considéré contient ainsi 24 grammaires, dont deux de la RAE.

5.1 Grammaires de l'espagnol écrites en espagnol

Sur les six auteurs considérés, seul San Pedro (1769) ne fait pas apparaître clairement l'emploi temporel affirmatif de *quando*. Il classe cet élément dans les adverbes « de tiempo incierto », mais sans exemple, et l'intègre ensuite à la liste des conjonctions conditionnelles, avec un exemple qui évoquerait plutôt la valeur temporelle : « Todos *quando* estamos sanos, damos facilmente buen consejo a los enfermos ». Il ne le cite pas dans la liste des conjonctions « *Ordinativas* », c'est-à-dire « las que atan la oración por alguna circunstancia de lugar o tiempo » (TII p. 91). Au fil du texte, *quando* est mentionné en tant que « particule » (TII p. 61). Notons que cet auteur aborde clairement la question de la double appartenance de certains éléments à la classe des adverbes et à celle des conjonctions :

Muchas de las conjunciones son también adverbios o conjunciones, i su diferencia depende del sentido que tienen en la oración. Se conocerá cuando son puras conjunciones, si solo tienen oficio de juntar las partes del razonamiento sin otro respeto o expresión de circunstancia de nombre o verbo (TII, p. 92).

Cependant, en l'absence d'exemples pour illustrer la notion d'adverbe « de tiempo incierto », et du fait de l'interprétation conditionnelle de l'énoncé « *quando* estamos sanos », il est impossible de cerner avec certitude la vision de l'auteur en ce qui concerne *quando* dans son emploi temporel affirmatif : tout au plus peut-on dire qu'il semble avoir une dimension adverbiale, et qu'il pourrait avoir une dimension conjonctive.

Les cinq auteurs qui évoquent clairement l'emploi temporel affirmatif de *quando* présentent un tableau très contrasté. Gómez Gayoso (1743) et Muñoz Álvarez (1793) considèrent *quando* dans cet emploi comme une conjonction. Le premier, à la suite de Nebrija et Correas, classe cet élément dans les conjonctions *Continuativas*, avec l'exemple « *Esso lo harás quando yo lo mande* », et ne le mentionne pas dans les adverbes. Muñoz Álvarez ne le mentionne pas non plus dans les adverbes, et ne le classe que dans les conjonctions temporelles, Garcipérez de Vargas ajoutant dans l'édition de 1799 un commentaire cohérent avec ce classement, où *quando* est qualifié de conjonction :

Quando se señala tiempo, es mas propio del castellano poner en indicativo el verbo de la primera oracion y ligar por *quando* la siguiente, que no empezar por gerundio ó por la citada conjunción. Yriarte observó esta regla en la Leccion 3ª de la Historia de España: “*Reynaba* el Emperador Honorio por los años de 409, *quando* con formidables exércitos, y ocasionando horrible estrago, se apoderaron de Galicia, Leon y Castilla la vieja los Suevos...”. Esta construcción es mas natural que *reynando ó quando reynaba*, lo que sería un latinismo, que solo se permite en estilo lacónico (p. XXIV).

La RAE et Jovellanos considèrent au contraire *quando* en emploi temporel affirmatif comme un adverbe. Dans la première grammaire de la RAE (1771), il est mentionné dans les adverbes simples et ne figure pas dans les adverbes de temps, mais apparaît dans un article intitulé « *Advertencias particulares sobre el uso de algunos adverbios* », où il est associé à *donde* :

Donde, y quando. Estos adverbios sirven para preguntar: v.g. *donde está? quando viene?* También se usan afirmativamente: *donde* está tu corazón está tu dinero: *quando* venga que avise (p. 197).

D'autre part, *quando* est classé dans le chapitre consacré aux conjonctions parmi les adversatives, avec les exemples « *quando* eso sea, no lo creo » et « no haria yo una injusticia *quando* me importára un tesoro » (p. 224). De façon cohérente avec ses analyses, la RAE le mentionne au fil du texte soit comme « adverbe », soit comme « particule », soit de façon imprécise, comme on le voit dans la remarque suivante :

También se suele poner artículo delante de algunos adverbios, y conjunciones, y así se dice: *el como, el quando, el si, el no, el porqué.* En estos casos se usan estas partículas como

sustantivos, supliendo entre ellas y los artículos algun nombre comun, como: el *modo*, el *tiempo*, el *dicho*, el *motivo* (p. 54).

L'édition de 1796 montre des propos similaires, sans employer cependant le terme de « particule ». Jovellanos (1795) suit d'assez près la RAE, évoquant lorsqu'il traite les adverbes les emplois interrogatif et affirmatif de *quando*, avec pour ce dernier emploi l'exemple « *quando venga que avise* » ; il le fait ensuite figurer également dans les conjonctions adversatives.

Le dernier auteur, Ballot (1796), manifeste une certaine ambiguïté. Il classe *quando* dans les adverbes de temps, sans le faire figurer dans les conjonctions, mais en le qualifiant cependant de conjonction dans le passage suivant :

[el modo subjuntivo] es el que necesita juntarse con otro verbo expreso o suplido, que perfeccione el sentido de la oracion, como *Quando yo venga, Si leyeras*; en cuyas expresiones queda imperfecto el sentido, y pendiente de otro verbo, que se llama verbo principal o determinante, por ejemplo *Quando yo venga, te daré dinero; Si leyeras, serias docto*. Este modo va siempre acompañado de ciertas conjunciones, que regularmente son estas *Aunque, Como, Por mas que, Para que, Quando, Que, Si, Siquiera, &c.* (p. 49-50).

Cet auteur a donc clairement conscience de la valeur conjonctive de *quando* en emploi temporel affirmatif, mais l'absence d'exemples ne permet pas d'affirmer avec certitude que l'appartenance de cet élément aux adverbes de temps soit considérée dans le cadre de ce même emploi.

5.2 Grammaires du français écrites en français

L'emploi temporel affirmatif de *quand* n'est pas mentionné chez trois auteurs de grammaires françaises sur onze.

En premier lieu, chez Domergue (1778), *quand* est absent du traitement des adverbes et des conjonctions, et n'est pas défini au fil du texte. Notons que cet auteur lui-même ne l'emploie presque pas, lui préférant *lorsque*.

En deuxième lieu, bien que *quand* en emploi temporel affirmatif ne soit pas défini chez Régnier-Desmarais (1705 ou 1706), il s'agit cependant d'un cas intéressant. *Quand* figure tout d'abord dans les adverbes simples, mais pas dans les adverbes « de temps, de lieu, & d'ordre », puis apparaît dans les conjonctions conditionnelles et dans les conjonctions concessives, mais pas dans celles « de Temps et d'ordre ». En abordant ces dernières, l'auteur fait part de ses doutes :

J'ai longtemps douté si je mettrois au rang des conjonctions certains termes que les Grammairiens François ont accoutumé de ne mettre qu'au nombre des Prépositions ou des Adverbes de Temps : mais comme les mots qui répondent en latin aux mêmes termes, sont qualifiés de conjonctions par d'habiles Grammairiens Latins ; j'ai cru être bien fondé en cela à les suivre ; vu que la différence des Langues ne change rien à la nature & à la qualité des mots (p. 728).

L'auteur évoque alors la double nature, circonstancielle et conjonctive, de ces termes :

J'appelle donc ici Conjonctions de Temps & d'Ordre, *Comme, lors que, dans le temps que, dans le même temps que, en même temps, pendant que, durant que, avant que, dès que, aussitôt que, à peine, après, cependant & enfin* ; non pas en tant que tous ces termes, ou la plupart servent seulement à marquer une certaine circonstance de temps ; mais en tant qu'ils servent tellement à la liaison & à l'ordre du discours, qu'ils contribuent à en joindre toutes les parties, & à en rendre l'assemblage meilleur (p. 728).

L'absence de *quand* dans cette liste de termes problématiques est d'autant plus curieuse que, évoquant plus loin *que*, l'auteur note que

on ne laisse pas pourtant de l'employer de même à la suite de *quand*, soit dans la signification de *lors que*, soit dans celle de *quoy que*. Ainsi en se servant de *quand* dans le sens de *lors que*, on dira fort bien *Quand tout sera achevé, & qu'il n'y aura plus rien à faire* (p. 746).

Ainsi, dans cette grammaire, *quand* n'apparaît finalement ni dans la liste des adverbes de temps ni dans celle des conjonctions temporelles. Cette absence et sa non caractérisation dans l'exemple ci-dessus, me semblent être de bons indices de l'embarras dans lequel sa nature complexe plonge l'auteur, embarras dont il fait état pour d'autres éléments, mais, curieusement, pas explicitement pour celui-ci. Au fil du texte, *quand* apparaît comme un adverbe (p. 19) ou comme une conjonction (p. 376), mais sans exemples associés. Il est aussi mentionné comme un adverbe de temps, mais en association à un exemple en emploi interrogatif (p. 603).

En troisième lieu, l'incertitude sur un exemple ne permet pas de conclure en ce qui concerne la perception de Buffier (1709), qui classe *quand* dans les adverbes de temps, avec sa traduction en latin (« *quando* ») mais sans exemples, et dans les adverbes interrogatifs, avec la même traduction. D'autre part, *quand* est présent dans les conjonctions conditionnelles, et absent dans celles de temps. Dans une observation sur *que* il apparaît comme une conjonction : « *le que tenant la place d'une autre conjonction qu'il faudroit répéter, régit l'indicatif : quand je vous ai dit & que je vous ai assuré, &c. c'est à dire & quand je vous ai assuré* » (p. 692). Il est difficile d'affirmer avec certitude que l'auteur a en tête l'emploi temporel affirmatif dans cet exemple, qui pourrait éventuellement passer pour un exemple d'emploi causal (*quand* prenant la place de *puisque*) ou conditionnel.

Les huit grammairiens qui évoquent l'emploi temporel affirmatif de *quand* présentent, comme dans le cas de *cuando* pour l'espagnol, un tableau composite.

Chez Malherbe (1725), *quand* dans cet emploi est présenté uniquement comme un adverbe. *Quand* n'apparaît pas dans le traitement des adverbes ni

dans celui des conjonctions, mais dans une partie intitulée « Recueil de plusieurs mots de même prononciation, de différente signification, et qui s'écrivent différemment » (p. 196), Malherbe oppose *camp* et *qu'en* à *quand*, avec cette explication : « *Quand* est un adverbe. On dit *quand* l'avez-vous vû ? *Quand* partira-t-il ? *Quand* je marche, je me lasse incontinent » (p. 201).

Trois auteurs, Vallange (1721), Restaut (1730), et Lhomond (1780), présentent *quand* en emploi temporel affirmatif uniquement comme une conjonction. Dans la grammaire de Vallange, le chapitre consacré aux « termes invariables » mentionne en premier lieu l'emploi interrogatif de *quand*, dans le paragraphe intitulé « pronoms appelés adverbies de tems » (p. 311). Les conjonctions sont traitées au moyen d'une brève explication et d'une « liste de phrases dans lesquelles se trouvent des Conjonctions », dans laquelle se trouve la phrase « Je lirai *quand* j'aurai un livre » (p. 327). Dans cette grammaire, *quand* apparaît donc comme un adverbe quand il est interrogatif et comme une conjonction dans son emploi affirmatif temporel, même si la catégorie « conjonction temporelle » n'apparaît pas. Chez Restaut, *quand* n'apparaît pas dans les adverbies. Il est classé dans les conjonctions conditionnelles, dans les concessives, et dans celles « *de tems & d'ordre* », avec dans ce dernier cas l'exemple « *nous sentons moins la chaleur du soleil, quand il est plus près de la terre* ». Chez Lhomond (1780), il est classé dans les conjonctions servant à marquer le temps, avec *lorsque*, *comme*, *dès que*, *tandis que*.

Enfin, quatre auteurs, Vallart (1744), Girard (1747), Wailly (1754) et Levizac (1797) présentent aussi *quand* en emploi temporel affirmatif comme une conjonction, mais sans que l'on sache avec certitude s'ils lui attribuent également une dimension adverbiale ou non.

Vallart fait figurer *quand* dans les conjonctions conditionnelles, concessives, et de temps, avec pour cette dernière valeur l'exemple : *Lorsque (quand) vous étiez jeune, vous aviez peu de santé*. Il classe également *quand* non seulement dans les adverbies interrogatifs, mais aussi dans les adverbies exprimant « le temps en général », sans fournir malheureusement d'exemples pouvant certifier qu'il pense alors à l'emploi temporel affirmatif.

La grammaire de Girard présente un cas similaire : *quand* y est classé dans les conjonctions hypothétiques et dans les conjonctions « périodiques » (c'est-à-dire temporelles), avec des explications précises dans les deux cas ; en particulier, comparant *quand* à *lorsque*, cet auteur affirme ceci :

QUAND marque plus précisément le rapport au temps : de façon qu'elle semble l'avoir directement pour but dans la concomitance qu'elle désigne : *ne manquez pas de venir quand je vous le manderai* (T2 p. 275).

La vision de Girard en ce qui concerne la dimension adverbiale de cet élément est plus difficile à cerner. Il ne cite pas *quand* dans les adverbies de temps, mais

évoquant les adverbes *comment*, *où*, *quand*, *combien*, *pourquoi*, il critique le fait que certains grammairiens les dénomment « interrogatifs », et conclut :

Il n'y a que *quand* qui soit toujours interrogatif ; parce que dans la forme expositive il est toujours conjonction. D'ailleurs il est visible que dans l'une & l'autre forme *comment* appartient aux adverbes de manière, *où* à ceux de lieu, *quand* à ceux de temps, *combien* à ceux de quantité, & *pourquoi* à ceux de motif (T2 p. 166-167).

L'apparente contradiction de ce passage, qui indique d'une part que l'adverbe *quand* est toujours interrogatif, car dans la forme expositive il est toujours conjonction, et d'autre part que dans l'une et l'autre forme *quand* appartient aux adverbes de temps, laisse planer le doute sur la perception de l'auteur et constitue un témoignage supplémentaire de la difficulté qu'ont les grammairiens à cerner la nature complexe de cet élément.

Wailly reste dans la même ligne. Il fait figurer *quand* dans la liste des conjonctions *hypothétiques* ou *conditionnelles*, avec l'exemple suivant : « nous serions obligés d'aimer notre prochain, quand même Dieu ne nous l'auroit pas commandé » (p. 107), et dans la liste des conjonctions *périodiques* ou *de temps*, avec cet exemple : « il faut travailler quand on est jeune » (p. 108). La dimension conjonctive de *quand* en emploi temporel affirmatif est donc clairement perçue par cet auteur. En revanche, sa vision de la dimension adverbiale de cet élément, qu'il classe parmi les adverbes de temps, est plus confuse. Il l'évoque tout d'abord ainsi :

comment, *où*, *combien*, *pourquoi*, *quand*, peuvent servir dans la phrase interrogative ; mais nous n'en avons pas fait une classe séparée, parce qu'ils ne sont pas interrogatifs de leur nature (p. 105).

Plus loin, dans le passage consacré à l'« arrangement de l'adverbe », il précise que « *Comment*, *où*, *combien*, *pourquoi*, *quand*, se placent avant le verbe », avec notamment l'exemple suivant : « Pourquoi vous enorgueillir de votre beauté ? Vous ne savez pas combien elle durera ; et quand elle dureroit long-temps, devez-vous vous enorgueillir d'une chose qui ne vous rend pas plus estimable ? » (p. 327). Or *quand*, considéré comme un adverbe, est ici dans un emploi concessif, semblable à l'emploi *hypothétique* mentionné plus haut par l'auteur. Il semblerait donc que, pour cet auteur, *quand* dans cet emploi soit à la fois une conjonction et un adverbe. Par conséquent on peut imaginer, mais sans certitude, que *quand* en emploi affirmatif temporel ait aussi à ses yeux une dimension adverbiale en plus de sa dimension conjonctive.

Enfin, Levizac, qui s'inspire visiblement de l'auteur précédent, fait figurer *quand* parmi les conjonctions *conditionnelles*, avec l'exemple « François Ier n'eût rendu que la pareille à Charles Quint, quand, quand même, ou quand bien même, il l'eût fait arrêter lorsqu'il passa par la France » (p. 193), parmi les

concessives avec l'exemple « Quand, quand même *cela seroit vrai, que pourriez-vous en conclure ?* » (p. 194), et enfin parmi celles « de temps ou d'ordre », avec l'exemple « quand, *ou lorsqu'on nage dans l'abondance, on n'est guère affecté du besoin des autres* » (p. 199). Il perçoit donc clairement la dimension conjonctive de *quand* en emploi temporel affirmatif. Cela se confirme au fil du texte, où *quand* dans cet emploi apparaît comme une conjonction (T2 p. 224 et p. 230). En revanche, la dimension adverbiale ne semble pas lui apparaître aussi distinctement : dans le chapitre sur les adverbes, on ne trouve pas *quand* dans les adverbes de temps, mais il apparaît comme un adverbe permettant d'interroger, comme *pourquoi* (p. 182). On retrouve également la règle énoncée par l'auteur précédent concernant l'antéposition de *comment, où, pourquoi, combien, et quand*, avec le même exemple (p. 186). Pour cet auteur comme pour le précédent, *quand* en emploi hypothétique ou concessif semble être à la fois une conjonction et un adverbe. On pourrait envisager qu'il en soit de même en emploi temporel affirmatif. Mais la position théorique de l'auteur par rapport à cette possibilité est ambiguë. D'une part, il affirme que les conjonctions peuvent toujours se distinguer des adverbes :

il est toujours facile de distinguer les conjonctions des prépositions et des adverbes, qui sont les seules parties du discours avec lesquelles on puisse les confondre. Les conjonctions simples diffèrent des adverbes en ce qu'elles n'expriment pas une circonstance du nom ou du verbe ; et des prépositions, en ce qu'elles ont presque toujours leur premier mot suivi de *que*, ou de la préposition *de* (p. 189).

D'autre part, il considère que certains mots peuvent être adverbes et conjonctions :

les langues en général sont très-défectueuses dans la signification des mots. Dans la langue française, un mot peut non seulement être rangé sous différentes espèces de mots, mais encore dans différentes classes d'une même espèce. *Si, comme, encore* en sont une preuve bien sensible. *Si* est conjonction conditionnelle, dubitative, comparative, etc. *Comme* et *encore* sont adverbes, et conjonctions de diverses sortes (p. 200).

Ainsi, il semblerait que ce classement sous différentes « espèces » de mots ne puisse se faire que si les emplois considérés sont différents, ce qui est en contradiction avec ce que nous observons pour l'emploi hypothétique ou concessif de *quand*, où ce dernier apparaît à la fois comme un adverbe et comme une conjonction. Il est donc impossible de projeter avec certitude cette double perception sur l'emploi temporel affirmatif.

5.3 Grammaires générales écrites en français

Les six grammaires générales écrites en français de notre corpus du XVIII^e sont toutes publiées dans la deuxième moitié du siècle.

Chez Condillac (1775), *quand* est absent des parties traitant les adverbes et les conjonctions, et chez Court de Gébelin (1774), Sicard (1798), et Thurot (1796), *quand* apparaît mais son emploi temporel affirmatif n'étant pas précisément évoqué, on ne peut avoir en ce qui concerne la perception de ces auteurs que des impressions et non des certitudes. Court de Gébelin semble considérer *quand* dans cet emploi comme un adverbe, car il n'admet comme conjonctions que « celles qui servent seulement à lier », c'est-à-dire les « copulatives » *et, ni, ou*, et la « déterminative » *que*, et il classe *quand*, sans précision supplémentaire, dans les adverbes de temps. Sicard, qui classe *quand* ? dans les adverbes de temps et dans ceux d'interrogation, ne compte pas *quand* au nombre des conjonctions, mais au nombre des « propositions conjonctives », parce qu'il renferme, selon lui, « un nom et une conjonction » (T1 p. 509). Dans l'index, il le définit de la façon suivante : « Mot elliptique qui équivaut à ces trois mots : DANS QUEL TEMPS ; il sert à interroger et à lier des propositions ». Ainsi, même si *quand* n'apparaît pas clairement dans un emploi temporel affirmatif, il semblerait que ce soit surtout la dimension conjonctive qui soit importante pour cet auteur quand cet élément ne sert pas à interroger, ainsi qu'une certaine dimension « nominale ». Enfin, dans l'*Hermès* (1796), qui est une traduction par Thurot de l'œuvre anglaise de Harris (1751), *quand* ne figure pas parmi les adverbes de temps, et n'est pas non plus mentionné parmi les adverbes d'interrogation, dont l'auteur évoque très pertinemment (p. 188-189) la parenté avec les relatifs, dans une analyse assez proche de celle que fait la grammaire de la RAE et de l'ASALE à l'heure actuelle. Cependant, dans le chapitre qu'il consacre aux « connectifs » (conjonctions et prépositions), l'auteur montre qu'il a très bien perçu la nature complexe de *quand* et ses deux facettes adverbiale et conjonctive, proposant le terme de « conjonction adverbiale » pour les exprimer :

Les mots *quand, où*, et tous les autres de la même nature [...] peuvent s'appeler des *conjonctions adverbiales*, parce qu'ils participent à la fois de la nature des conjonctions et de celle des adverbes : des conjonctions, parce qu'ils unissent les propositions ; des adverbes, parce qu'ils désignent des attributs de lieu et de temps. Enfin, ces conjonctions adverbiales, et peut-être une grande partie des prépositions, différentes en cela des mots *accessoires*, qui n'ont de signification que lorsqu'ils sont unis à d'autres mots, ont, même seules, une sorte de signification vague, qu'elles doivent à la propriété d'exprimer les attributs de temps et de lieu ; et c'est pour cette raison qu'elles sont dans la grammaire, comme les zoophytes dans la création, une espèce d'êtres mitoyens, d'une nature amphibie, qui [...] servent à faire percevoir la liaison de toutes les parties entre elles (p. 239).

Il est regrettable que l'absence d'exemples ne vienne pas confirmer que la notion de « conjonction adverbiale » s'applique bien pour l'auteur à *quand* en emploi temporel affirmatif.

Silvestre de Sacy (1799), qui ne fait figurer *quand* ni dans le chapitre sur les adverbes, ni dans celui sur les conjonctions, le mentionne cependant d'une façon intéressante quand il s'intéresse aux « pronoms relatifs ». Il explique tout d'abord que « Ces mots *qui, que, lequel*, appelés, par la plupart des Grammairiens, *Pronoms relatifs*, font évidemment la fonction d'une Conjonction. Ils servent à lier la proposition incidente à la proposition principale » (p. 75), puis ajoute que « ces mots *qui, que*, ne font pas seulement la fonction d'une Conjonction ; ils rappellent encore l'idée exprimée par un mot qui les a précédés » (p. 76). Enfin il complète ainsi son propos :

Les mots *qui, que, lequel* ne sont pas les seuls qui joignent la fonction de Conjonction à une autre signification. Il y a des Noms, des Adverbes, des Adjectifs conjonctifs ; mais tous ces mots se reconnaissent parce qu'on peut leur substituer une autre expression dans laquelle se trouvent les mots *qui, que, lequel*.

Ainsi *combien, quand, où, quoi, comment, comme* et plusieurs autres, sont des mots conjonctifs. *J'ignore combien de maisons il possède, c'est-à-dire J'ignore la quantité de maisons qu'il possède : Je finirai quand il me plaira, c'est-à-dire Je finirai à tel moment qu'il me plaira : Je ne sais où je suis, c'est-à-dire Je ne sai[s] pas le lieu dans lequel je suis [...]* (p. 82-83).

Cet auteur, lui aussi, est donc conscient de la nature complexe de *quand*, et souligne qu'il intègre, outre l'idée de liaison, une autre notion, qui semble être l'idée de la reprise d'un antécédent, comme le suggèrent d'une part la substitution possible par « une autre expression dans laquelle se trouvent les mots *qui, que, lequel* », puisque *qui* et *que* « rappellent encore l'idée exprimée par un mot qui les a précédés », et d'autre part les exemples proposés pour illustrer cette substitution. La dimension relative est donc ajoutée à la dimension conjonctive.

Le dernier auteur, Beauzée (1767), nous semble sensible aux trois dimensions adverbiale, conjonctive et relative de *quand* en emploi temporel affirmatif. Ce grammairien ne fournit pas de listes d'adverbes, car il conteste l'intérêt de la répartition des adverbes en fonction de leur signification (temps, lieu, ordre, etc.) :

comme je ne conçois pas de quel usage peut être, dans la Grammaire, cette division entièrement métaphysique ; je ne la remarque que pour observer que les grammairiens n'en doivent tenir aucun compte (T1 p. 551).

Dans la partie sur les conjonctions, Beauzée explique que certains adverbes intègrent une idée de liaison, et que dans ce cas ils deviennent des conjonctions :

l'expression de la liaison ajoutée à la signification de l'adverbe, doit faire que le mot, sous ce nouvel aspect, n'est plus un adverbe, quoiqu'il renferme encore l'adverbe, mais une Conjonction (T1 p. 577-578).

Selon lui, une conjonction qui renferme, outre l'idée de liaison, un nom, n'est plus une conjonction mais un « nom conjonctif » :

Tout mot qui peut être le complément immédiat d'une préposition, & qui ne peut être regardé ni comme pronom ni comme infinitif, est un véritable nom : & quand la décomposition analytique de ce mot y montreroit quelque chose de conjonctif ; il ne cesseroit pas d'être nom, il faudroit seulement le ranger dans la classe des noms conjonctifs (T1 p. 578).

Le premier mot choisit pour illustrer ces principes est justement *quand* :

QUAND. Il faut travailler quand on est jeune, c'est-à-dire, au temps, auquel temps on est jeune.

Il paroît que *quand* est véritablement un nom conjonctif. La Conjonction y est sensible ; & la preuve que c'est un nom, c'est qu'on le fait complément de diverses prépositions, *de quand, depuis quand, jusqu'à quand, pour quand* ; comme on diroit, *de quel temps, depuis quel temps, jusqu'à quel temps, pour quel temps*. Si l'on emploie ce mot sans préposition, elle est sous-entendue : *dites-moi quand vous viendrez, c'est-à-dire à quand ou à quel temps* (T1 p. 578).

Le fait que cet auteur propose une substitution de *quand* par *au temps, auquel temps*, suggère qu'il lui attribue une dimension relative, comme le suggère aussi un autre passage, dans lequel l'auteur commence par contester l'existence de mots spécifiquement interrogatifs :

Les grammairiens se sont imaginé qu'il y avait des mots proprement interrogatifs [...], c'est-à-dire, désignant essentiellement l'interrogation. C'est une erreur : & la preuve en est que les mêmes mots que l'on allègue comme tels, sont mis sans aucun changement dans les assertions les plus positives.

Nous disons en interrogeant, [...] *Quand reviendra la paix ?* Mais nous disons aussi sans interrogation, [...] *ceci nous apprend quand reviendra la paix ; [...]* (T2 p. 406).

Cette erreur est liée au fait que les grammairiens ont distingué à tort des éléments « absolus », sans antécédent, et des éléments « relatifs », avec un antécédent. En réalité, ce sont les mêmes, employés avec ou sans ellipse :

La signification propre de chaque mot est essentiellement une : la multiplicité des sens propres seroit directement contraire au but de la parole, qui est l'énonciation claire de la pensée. [...] Or il est constant que les mots françois *qui, que, quoi, lequel, combien, comment, où, pourquoi, quand*, sont des mot conjonctifs, qui ont ordinairement relation à un antécédent ; il faut donc conclure qu'il en est ainsi en toute occasion, & que, dans les phrases où ces mots paroissent employés sans relation à un antécédent, il y a Ellipse de cet antécédent : c'est à l'analyse à le suppléer.

Beauzée illustre son propos par l'exemple « Ceci nous apprend quand reviendra la paix », qui équivaut selon lui à « Ceci nous apprend le temps dans lequel temps reviendra la paix. [...] ».

Notons que la proposition *quand reviendra la paix* dans cet exemple serait interprétée maintenant comme une interrogative indirecte, et non, comme le fait Beauzée, comme une « assertion positive ». Cet auteur défendant l'unicité du signifié, on peut penser que *quand* en emploi temporel affirmatif conserve à ses yeux une relation avec un antécédent ayant subi une ellipse. Cet auteur nous paraît donc sensible à la fois aux trois dimensions de *quand* dans cet emploi, adverbiale, conjonctive et relative.

Notons que l'Encyclopédie (1751) adopte aussi une vision plurielle, puisqu'aussi bien Beauzée et Joncourt, à l'article « Mot », que du Marsais et d'Alembert, à l'article « Conjonction », décrivent *quand* comme une conjonction renfermant la signification de l'adverbe :

Comme l'expression déterminée du complément d'un rapport, fait qu'un *mot*, sous cet aspect, n'est plus une préposition, quoiqu'il la renferme encore, mais un adverbe ; l'expression de la liaison ajoutée à la signification de l'adverbe doit faire pareillement regarder le *mot* comme conjonction, & non comme adverbe, quoiqu'il renferme encore l'adverbe.

C'est la même chose de *lorsque*, *quand*, qui veulent dire *dans le tems que* ; [...]; &c. (Article MOT, p. 33).

Il y a des adverbes de tems que l'on peut aussi regarder comme de véritables *conjonctions* ; par exemple, *lorsque*, *quand*, *dès que*, *tandisque*. Le lien que ces mots expriment, consiste dans une correspondance de tems (Article CONJONCTION p. 8).

Au contraire, le dictionnaire de l'Académie française maintient pendant tout le XVIII^e siècle une position proche de celle de la première édition de 1694, comme nous le voyons dans la cinquième édition (1798) : *quand* dans son emploi temporel affirmatif y reste considéré comme un adverbe de temps, et n'est interprété comme une conjonction que dans des emplois que nous qualifierions aujourd'hui de « concessifs » ou de « conditionnels », rejoignant ainsi les analyses de la RAE pour *cuando*.

6. Conclusion

L'objectif de cet article était d'étudier les interprétations de *cuando* et de *quand* en emploi temporel affirmatif respectivement dans les grammaires espagnoles et françaises entre 1492 et la fin du XVIII^e siècle, sur la base d'un corpus constitué en s'appuyant sur des travaux de référence dans le domaine de l'historiographie grammaticale. Les deux difficultés principales rencontrées dans cette étude sont d'une part que *cuando* et *quand* ne sont pas mentionnés par tous les grammairiens, et d'autre part que, même lorsqu'ils le sont, leur emploi temporel affirmatif n'est pas toujours évoqué précisément, de nombreux auteurs ne donnant pas d'exemples pour illustrer leurs classements, ou bien citant pour illustrer des

emplois « non interrogatifs » des énoncés comme « je sais quand il arrivera » qui relèvent en réalité de l'interrogation indirecte. Du fait de ces difficultés, le corpus « utile », c'est-à-dire permettant de tirer des enseignements sur la perception des différents grammairiens, est bien moins important que le corpus initial, et des incertitudes subsistent quant à la position de nombreux auteurs.

En ce qui concerne l'espagnol, après le positionnement clair de Nebrija, qui considère *cuando* en emploi temporel affirmatif comme une conjonction, il faut attendre Correas pour retrouver cet élément dans cet emploi. Pour cet auteur il s'agit à la fois d'une conjonction et d'un adverbe, les conjonctions n'étant qu'un sous-groupe des adverbes. Bien après lui, au XVIII^e siècle, seuls quatre auteurs se positionneront clairement en ce qui concerne cet emploi de *cuando* : la RAE et Jovellanos n'en perçoivent que la dimension adverbiale, tandis que Gómez Gayoso et Muñoz Álvarez n'en distinguent que la dimension conjonctive.

Côté français, pour le XVI^e siècle seul Meigret s'exprime sur la question, privilégiant la dimension adverbiale mais sans rejeter la dimension conjonctive. Au XVII^e siècle, trois auteurs ont une position claire : Irson et Vairasse d'Allais ont une vision adverbiale du problème, et La Touche associe à la dimension adverbiale une dimension conjonctive. Au XVIII^e, sur six auteurs ne montrant pas d'ambiguïté, seul Malherbe adopte résolument l'interprétation adverbiale, tandis que Restaut, Lhomond et Vallange préfèrent l'interprétation conjonctive. Silvestre de Sacy ajoute à cette dernière la dimension relative, et enfin Beauzée est le seul auteur qui paraisse sensible aux trois dimensions adverbiale, conjonctive et relative. Notons à part le cas de Thurot qui, bien qu'il ne mentionne pas spécifiquement l'emploi temporel affirmatif de *quand*, semble bien l'intégrer dans sa vision globale des éléments jouant à la fois un rôle adverbial et un rôle conjonctif.

Ainsi, la période étudiée montre une grande variété d'interprétations pour *cuando* et *quand* en emploi temporel affirmatif, que l'on soit côté espagnol ou côté français. Il faut souligner que, si la plupart des grammairiens ont une vision largement polarisée, soit en faveur de l'interprétation adverbiale, soit en faveur de l'interprétation conjonctive, les interprétations « plurielles » existent des deux côtés des Pyrénées dès les premiers siècles de la grammatisation. Cela se manifeste de plusieurs façons, soit par une contradiction apparente entre ce que l'on trouve d'un côté dans le traitement des adverbes et des conjonctions et de l'autre au fil du texte, comme chez Meigret, soit par l'expression de doutes personnels quant à la meilleure façon de classer certains mots et finalement au refus de classer *quand*, comme chez Régnier-Desmarais, soit par des solutions globales comme celle de Correas, pour lequel toutes les conjonctions sont finalement des adverbes, soit enfin par une proposition terminologique assumant la nature multiple de certains éléments, comme chez Beauzée et ses « noms conjonctifs ».

Notons que du côté français la suprématie de l'interprétation conjonctive se fait sentir à partir du XVIII^e siècle, alors que le point de vue espagnol reste assez bien distribué entre interprétation conjonctive et interprétation adverbiale. Remarquons également que la perception de la dimension relative, aujourd'hui minoritaire en France, apparaît dans notre corpus chez les grammairiens du français au XVIII^e siècle.

Soulignons en conclusion que les grammairiens espagnols du XIX^e siècle auront une vision beaucoup plus multidimensionnelle de *quando* que leurs prédécesseurs, plusieurs auteurs lui reconnaissant une facette à la fois adverbiale et conjonctive, certains y ajoutant même une facette relative, alors qu'en France, la prédominance de l'interprétation conjonctive se confirmera, les grammairiens attribuant plusieurs dimensions à *quand* restant minoritaires (de Ruffi de Pontevès, 2016).

Bibliographie

Sources primaires

- Académie française. 1694. *Le dictionnaire de l'Académie françoise dédié au Roy*. Paris: Veuve de Jean-Baptiste Coignard.
- Académie française. 1798. *Dictionnaire de l'Académie françoise, revu, corrigé et augmenté par l'Académie elle-même, cinquième édition*. Paris: J.J. Smits et C^e.
- Alembert (le Rond d') Jean & Diderot, Denis. 1751. *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*. Paris: Briasson, David, Le Breton, Durand.
- Anónimo de Lovaina. 1559. *Gramática de la lengua vulgar de España*. Lovaina: Bartholomé Gravio.
- Arnauld, Antoine et Lancelot, Claude. 1660. *Grammaire générale et raisonnée*. Paris: Pierre Le Petit.
- Ballot, José Pablo. 1796. *Gramática de la lengua castellana dirigida a las escuelas*. Barcelona: Juan Francisco Piferrer.
- Beauzée, Nicolas. 1767. *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues, T1 et T2*. Paris: J. Barbou.
- Bosquet, Jean. 1586. *Elemens, ou institutions de la langue Françoise*. Mons: Charles Michel. [Fac-simile reprint (1972). Genève: Slaktine].
- Buffier, Claude (Père). 1709. *Grammaire françoise sur un plan nouveau, pour en rendre les principes plus clairs et la pratique plus aisée*. Paris: Nicolas Le Clerc, Michel Brunet, Leconte et Montalant.
- Chiflet, Laurent. 1659. *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise*. Anvers: Jacques Van Meurs [Fac-simile reprint (1973). Genève: Slaktine].
- Condillac (Bonnot de), Etienne. 1775. *Cours d'étude pour l'instruction du Prince de Parme, Tome premier, Grammaire*. Parme: Imprimerie royale.
- Correas, Gonzalo de. 1625. *Arte grande de la lengua castellana*. [Nouvelle édition (1903), Madrid: Edition Conde de la Viñaza].

- Court de Gébelin, Antoine. 1774. *Grammaire universelle et comparative (Monde Primitif TII)*, [Nouvelle édition (1778). Paris: Court de Gébelin, Boudet, Valleyre, Veuve Duchesne, Saugrain et Ruault].
- Domergue, François-Urbain. 1778. *Grammaire française simplifiée ou Traité d'Orthographe, avec des notes sur la prononciation et la syntaxe, des observations critiques, et un nouvel essai de prosodie*. Lyon.
- Estienne, Robert. 1557. *Traicté de la grammaire Française*.
- Girard, Gabriel. 1747. *Les vrais principes de la langue française ou la parole réduite en méthode conformément aux lois de l'usage, en seize discours, T1 et T2*. Paris: Le Breton.
- Irson, Claude. 1656. *Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française*. Paris, chez l'Auteur et chez Gaspar Meturas.
- Jiménez Patón, Bartolomé. 1614. *Instituciones de la lengua española* suivi de *Epítome de la ortografía latina, y castellana*. Baeça: Pedro de la Cuesta.
- Jovellanos, Gaspar Melchor de. 1795. *Rudimentos de gramática castellana* [Nouvelle édition dans *Obras de Jovellanos, Tome 4* (1840). Barcelona: Francisco Oliva].
- La Touche (de), Pierre. 1696. *L'Art de bien parler français, qui comprend tout ce qui regarde la grammaire, & les façons de parler douteuses. 2 tomes*. Amsterdam: Henri Desbordes. [Fac-simile reprint (1973). Genève: Slaktine].
- Levizac (Lacoutz de), Jean Pont Victor. 1797. *L'art de parler et d'écrire correctement la langue française ou nouvelle grammaire raisonnée de cette langue à l'usage des étrangers*. [4^e éd. (1809). Paris: Rémont].
- Lhomond, Charles François. 1780. *Elémens de la grammaire française*. Paris: Colas.
- Malherbe, V. 1725. *La langue française expliquée dans un ordre nouveau*. Paris: Nicolas Le Breton.
- Martínez Gómez Gayoso, Benito. 1743. *Gramática de la lengua castellana reducida a breves reglas y fácil método para instrucción de la Juventud*. [2^e éd. sous le titre *Gramática de la lengua castellana reducida a breves reglas y fácil método para instrucción de la Juventud nuevamente añadida y enmendada por su autor* (1769). Madrid: Gabriel Ramírez].
- Maupas, Charles. 1607. *Grammaire et syntaxe française, contenant reigles bien exactes & certaines de la prononciation, orthographe, construction & usage de notre langue, en faveur des estrangiers qui en sont desireux*. [2^e éd (1618). Orléans, Olivier Boynard. Fac-simile reprint (1973). Genève: Slaktine].
- Meigret, Louis. 1550. *Le Tretté de la grammere françoeeze, fêt par Louis Meigret Lionoës*. Paris: Chrestien Wechel.
- Meurier, Gabriel. 1557. *Grammaire française, contenant plusieurs belles reigles propres & necessaires pour ceulx qui desirent apprendre ladicte langue, Anvers, Plantin (Christophe)*.
- Muñoz Álvarez, Agustín. 1793. *Gramática de la lengua castellana, ajustada a la latina para facilitar su estudio* [2^e éd. (1799). Sevilla: Félix de la Puerta].
- Nebrija, Elio Antonio de. 1492 *Gramática castellana*. Salamanca.
- Oudin, Antoine. 1632. *Grammaire française rapportée au langage du temps*. Paris: Pierre Billaine. [2^e éd. (1640). Paris. Fac-simile reprint (1973). Genève: Slaktine].
- Ramus (Pierre de la Ramée). 1572. *Grammaire*. Paris: André Wechel.
- Real Academia Española. 1771. *Gramática de la lengua castellana*. Madrid: Joaquín de Ibarra.
- Real Academia Española. 1796. *Gramática de la lengua castellana, quarta edición, corregida y aumentada*. Madrid: Viuda de Joaquín Ibarra.
- Real Academia Española y Asociación de Academias de la Lengua Española. 2009. *Nueva gramática de la lengua española*. Madrid: Espasa.

- Régnier-Desmarais, François Séraphin. 1705. *Traité de la grammaire française*. Paris: Jean Baptiste Coignard. [Fac-simile reprint (1973). Genève: Slaktine].
- Restaut, Pierre. 1730. *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française par demandes et par réponses*. Paris: Jean Desaint.
- Riegel, Martin & Pellat, Jean-Christophe & Rioul, René. 2009. *Grammaire méthodique du français 4^e édition*. Paris: P.U.F.
- San Pedro, Benito de. 1769. *Arte del romance castellano dispuesto según sus principios generales i el uso de los mejores autores*, 2 tomes. Valencia: Benito Monfort.
- Sicard, Roch-Ambroise Cucurron (abbé). 1798. *Elémens de grammaire générale, appliqués à la langue française, T1 et T2* [3^e éd. (1808). Paris: Deterville].
- Silvestre de Sacy, Antoine-Isaac. 1799. *Principes de grammaire générale : mis à la portée des enfans, et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues*. Paris: A. Lottin.
- Thurot, François. 1796. *Hermès ou Recherches philosophiques sur la grammaire universelle*. Paris: Imprimerie de la république.
- Vairasse d'Allais, Denis. 1681. *Grammaire méthodique contenant en abrégé les principes de cet art et les règles les plus nécessaires de la langue française dans un ordre clair & naturel*. Paris: chez l'Auteur.
- Vallange (de). 1721. *Grammaire française raisonnée, qui enseigne la pureté et la délicatesse de la langue avec l'orthographe, et qui sert de clé au latin et aux autres Langues, que l'on peut apprendre sans le secours d'aucun Maître, quand on possède la Langue par principes, comme on l'enseigne dans cette méthode*. Paris: J.B. Lamesle.
- Vallart, Joseph. 1744. *Grammaire française*. Paris: Desaint et Saillant.
- Villalón, Cristóbal. 1558. *Gramática castellana*. Anvers: Guillermo Simon.
- Villar, Juan (padre). 1651. *Arte de la lengua española*. Valencia: Francisco Verengel.
- Wailly (de), Noël François. 1754. *Principes généraux et particuliers de la langue française, suivis d'un abrégé de versification* [11^e éd. (1826). Paris: Pierre Maumus].

Sources secondaires

- Auroux, Sylvain. 1995. "Introduction, le processus de grammatisation et ses enjeux". En: Auroux, Sylvain (dir.) *Histoire des idées linguistiques T2, Le développement de la grammaire occidentale*. Bruxelles: Pierre Mardaga, 11-63.
- Auroux, Sylvain & Clérico, Geneviève. 1995. "Chapitre V. Les traditions nationales. Section 4: France". En: Auroux, Sylvain (dir.) *Histoire des idées linguistiques T2, Le développement de la grammaire occidentale*. Bruxelles: Pierre Mardaga, 359-386.
- Calero Vaquera, María Luisa. 1986. *Historia de la gramática española (1847-1920)*. De A. Bello a R. Lenz. Madrid: Gredos.
- Chevalier, Jean-Claude. 1994. *Histoire de la grammaire française*. Paris: P.U.F.
- Denis, Delphine & Sancier-Chateau, Anne. 1994. "Introduction". En: *Grammaire du français*. Paris: Librairie Générale Française.
- De Ruffi de Pontevès, Emmanuelle. 2016. "L'interprétation de *cuando* et de *cuand* dans l'historiographie de l'espagnol et du français: étude terminologique et conceptuelle (XIX^e siècle)". En: *BSEHL* 10, 91-115.
- Girón Alconchel, José Luis. 2007. "Corrientes y períodos en la gramática hispánica". En: Dorta, Josefa & Corrales, Cristóbal & Corbella, Dolores (eds.) *Historiografía de la lingüística en el ámbito hispánico: fundamentos epistemológicos y metodológicos*. Madrid: Arco Libros, 67-88.

- Gómez Asencio, José Jesús. 1981. *Gramática y categorías verbales en la tradición española 1771-1847*. Salamanca: Ediciones de la Universidad de Salamanca.
- Kovacci, Ofelia. 1995. "El español y sus gramáticas". En: Seco, Manuel & Salvador, Gregorio (coords.) *La lengua española hoy*. Madrid: Fundación Juan March, 235-249.
- Niederehe, Hans-Josef. 2001. "Introducción. La lingüística en el ámbito hispanohablante". En: Koerner, E.F.K. & Niederehe Hans-Josef (eds) *Historia de la lingüística en España*. Amsterdam: John Benjamins, IX-XXII.
- Ramajo Caño, Antonio. 1987. *Las gramáticas de la lengua castellana desde Nebrija a Correas*. Salamanca: Ediciones Universidad de Salamanca.
- Sarmiento, Ramón. 1995. "Chapitre V. Les traditions nationales. Section 2 : Espagne". En: Aurox, Sylvain (dir.) *Histoire des idées linguistiques T2, Le développement de la grammaire occidentale*. Bruxelles: Pierre Mardaga, 329-338.
- Swiggers, Pierre. 2015. "Grammaticographie". En: Polzin-Haumann Claudia & Schweickard Wolfgang (dirs.) *Manuel de linguistique française*. Berlin: Walter de Gruyter, 525-555.

Título / Title

L'interprétation de *cuando* et de *quand* dans l'historiographie de l'espagnol et du français : étude terminologique et conceptuelle (de 1492 à la fin du XVIII^e siècle)

La interpretación de *cuando* y *quand* en la historiografía del español y francés: estudio terminológico y conceptual (de 1492 al final del siglo XVIII)

The interpretation of *cuando* and *quand* in the historiography of Spanish and French: a terminological and conceptual study (from 1492 to the end of the 18th century)

Résumé / Resumen / Abstract

Cet article présente la première étape d'une série de travaux visant à analyser l'interprétation de *cuando* et de *quand* tout au long de l'histoire grammaticographique de l'espagnol et du français dans les énoncés du type *cuando la llamó su padre, se sobresaltó / quand son père l'appela, elle sursauta*, sachant qu'à l'heure actuelle, l'interprétation conjonctive domine côté français alors que les dimensions adverbiale et relative sont privilégiées côté espagnol, sans que soit niée cependant la dimension conjonctive. Un corpus de 42 grammaires du français et de l'espagnol publiées entre 1492 et la fin du XVIII^e siècle a été examiné. Bien que les interprétations « plurielles » existent, on observe que la plupart des grammairiens ont une vision largement polarisée, soit adverbiale, soit conjonctive. Du côté français l'interprétation conjonctive commence à dominer à partir du XVIII^e siècle, alors que le point de vue espagnol reste assez bien distribué entre vision conjonctive et adverbiale.

Este artículo presenta la primera etapa de una serie de trabajos que pretenden examinar la interpretación de *cuando* y *quand* a lo largo de la historia gramaticográfica del español y el francés en enunciados como *cuando la llamó su padre, se sobresaltó / quand son père l'appela, elle sursauta*, sabiendo que hoy en día, la interpretación conjuntiva domina del lado francés mientras que las dimensiones adverbial y relativa se privilegian del lado español, sin que, no obstante, se olvide la dimensión conjuntiva. Se ha examinado un corpus de 42 gramáticas del francés y el

español publicadas entre 1492 y finales del siglo XVIII. Aunque existen las interpretaciones “plurales”, se observa que la mayor parte de los gramáticos tienen una visión netamente polarizada, o adverbial, o conjuntiva. Del lado francés la interpretación conjuntiva empieza a dominar a partir del siglo XVIII, mientras que el punto de vista español queda relativamente bien distribuido entre la visión conjuntiva y la adverbial.

This article is the first stage in a series of works which aims to analyse the interpretation of *cuando* and of *quand* throughout the history of Spanish and French grammaticography when they appear in such phrases as *cuando la llamó su padre, se sobresaltó* / *quand son père l'appela, elle sursauta*, knowing that in the present day, the conjunctive interpretation is dominating on the French side whereas the adverbial and relative dimensions are emphasized on the Spanish side, notwithstanding the conjunctive dimension. A corpus of 42 French and Spanish grammar books published between 1492 and the end of the 18th century has been examined accordingly. Although « plural » interpretations exist, it is observed that the majority of the grammarians have a polarized vision, either adverbial or conjunctive. On the French side the conjunctive vision started to dominate in the 18th century, whereas the Spanish point of view stayed relatively well distributed between the adverbial and conjunctive visions.

Palabras clave / Keywords

Historiografía gramatical, francés, español, *quand*, *cuando*.
Grammatical historiography, French, Spanish, *quand*, *cuando*.

Código UNESCO / UNESCO Nomenclature

550614,

Información y dirección del autor / Author and address information

Emmanuelle de Ruffi de Pontevès
Normandie Université Unicaen
CRISCO EA4255
Tel. +33 2 31 68 32 36
Correo electrónico: emmanuele.deponteves@unicaen.fr